

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE
DU 11 DECEMBRE 2018**

Absents excusés: DAVERDON Sébastien

Secrétaire de séance : Karine LECLERE

Lecture et approbation des derniers Conseils Municipaux

Lors de la Réunion du Conseil Municipal du 11 Décembre 2018, les questions suivantes ont été débattues :

Lecture et approbation des derniers Conseils Municipaux

Délibération agent recenseur

Le Maire explique au conseil municipal que la personne qui était initialement prévue pour le recensement ne pourra finalement pas le faire pour des raisons de santé.

La commune doit donc recruter un autre agent recenseur pour mener à bien l'enquête de recensement de la population en 2019. Cet agent sera notamment chargé de distribuer, collecter les questionnaires à compléter par les habitants. Il travaillera en collaboration avec le coordonnateur communal.

M. le Maire propose que Mlle Léa GOBERT soit chargée des opérations de recensement.

Le montant de la rémunération sera fixé ultérieurement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Accepte la proposition de M. le Maire et l'autorise à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Indemnité receveur municipal

Le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année une indemnité de conseil peut être allouée au Receveur du Trésor Public selon l'article 97 de la loi 82-213 du 02 mars 1982 et le décret 82-979 du 19 novembre 1982.

Cette indemnité compense les aides techniques et les conseils apportés par le Trésorier tout au long de l'année.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

Refuser le versement de l'indemnité au Receveur du Trésor Public pour l'année 2018.

Demande de subvention DETR pour les travaux de réaménagement de la « Place du Champagne »

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2019, l'aide de l'Etat pour le dossier suivant :

- Réaménagement de la Place du Champagne

La commune sollicite le montant maximal accordé par la DETR soit 40 %.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à solliciter la demande de subvention au titre de la DETR 2019.
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents en rapport avec ce dossier

Questions diverses :

-Chemin bois : les pigaches : la famille TOULON DE Mareuil sur Ay est venu voir M. le Maire afin de faire déplacer un chemin qui se trouve sur leur propriété.

-Place du champagne : M. le Maire a vu un nouvel architecte et nous aurons les plans en milieu de semaine.

-rue de l'église : les travaux devraient se faire au printemps 2019.

-enfouissement des réseaux centre du village : cela est prévu pour 2020.

-fibre optique : les travaux vont débutés

-compétence eau : la compétence va peut-être remonter en janvier 2019 ou en 2020.

-éclairage public : un poteau en face de chez Mme GOBERT clignote ->voir avec le SIEM.

-gouttière alambic : voir avec Domingos pour la réparer.

-création de massifs : revoir avec JEV si tout a bien été planté avant de payer la facture.

-salle des fêtes : il y a un trou au niveau de la toiture et les chats doivent rentrer du coup il y a une forte odeur d'urine.

-chorale : tout s'est bien passé

-grenier : voir avec Domingos pour qu'il mette une cloison et de la lumière afin de pouvoir mettre les archives du comité des fêtes.

-voir pour une étagère dans les toilettes de la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre- question posée, la séance a été levée à 19h10. Suivent les délibérations et les signatures.

Délibérations :

N° 025 -2018 : nomination agent recenseur

N° 026-2018 : indemnité du receveur

N° 027-2018 : demande de subvention DETR pour les travaux de réaménagement de la Place du Champagne